

Nombre de Conseillers
en exercice : **33**

Nombre de conseillers
présents : **26**

Procurations : **6**

Nombre de conseillers
absents : **1**

OBJET :
Demande de
subventions Dotation de
Soutien à
l'Investissement Local
(DSIL) - Budget
PRINCIPAL -
Conservatoire de danse
et de théâtre.

SEANCE DU MERCREDI 22 FEVRIER 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi 22 février 2023 à dix-neuf heures ;
Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le
mercredi 15 février s'est réuni salle Tournilhac à la Mairie, sous la
présidence de Monsieur Stéphane RODIER, Maire ;

Etaients présents :

Stéphane RODIER, Maire ;
Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David
DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT,
Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Sophie DELAIGUE, Didier STURMA, Lisa
ASAR, Michel COMBRONDE, Vincent PETITJEAN, Monique MORENO, Pascal
THIRIOUX-RAUCOURT, Patricia BOSTMAMBRUN, Pierre SUREDA, Thierry
BARTHELEMY, Michelle MAGNOL, Eric BOUCOURT, Régine BEAL, Francis
ROUX, Yoann BENTEJAC, Claire JOYEUX, Annie CHEVALDONNE et Philippe
BARRAU Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaients donné procuration :

Michel COMBRONDE à Isabelle FUREGON,
Lisa ASAR à Claude GOUILLON-CHENOT,
Pepa CAENEN à Pascal THIRIOUX-RAUCOURT,
Christophe MANKA à Martine MUNOZ,
Serap ALP à Yoann BENTEJAC,
Farida LAID à Francis ROUX,

Etaients absents ou excusés :

Bétul SIMSEK

Secrétaire de séance :

Claire JOYEUX

DEMANDE DE SUBVENTIONS DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) - BUDGET PRINCIPAL - CONSERVATOIRE DE DANSE ET DE THEATRE

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;
- **Vu** l'article L2334-42 du CGCT fixant les critères d'éligibilité à la demande de subvention aux Dotations de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) ;
- **Considérant** l'objet principal du projet de réhabilitation de l'ancien CFAI situé place de l'Europe afin d'y réaliser des locaux d'enseignement pour la danse et le théâtre au sein du conservatoire.
- **Considérant** que le conservatoire à rayonnement départemental de THIERS (CRD) dispense en effet des enseignements de musique, de Danse et de théâtre.
- **Considérant** que ces enseignements sont répartis sur plusieurs sites :
 - la musique sur le siège du conservatoire 9 Av. des États Unis, à Thiers
 - la danse et le théâtre dans des locaux "centre B", devenus non conformes à la pratique de ces enseignements en raison de locaux nécessitant des travaux de mise en sécurité.
- **Considérant** que la ville de Thiers loue, dans le cadre d'un bail commercial, avec une promesse de vente à terme, de nouveaux locaux place de l'Europe, anciennement dévolu à l'activité d'un centre de formation d'apprentis.
 Ces locaux font l'objet d'une réhabilitation pouvant s'inscrire dans le cadre de financement de l'Etat pour la mise aux normes de bâtiments recevant du public au travers de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL).
- **Considérant** le plan de financement de cette réhabilitation présenté ci-dessous :

Coût estimatif de l'opération		
Poste de dépenses (Les montants indiqués pour chaque poste de dépense doivent être justifiés par des devis ou un estimatif détaillé du maître d'oeuvre)	Montant prévisionnel HT	
maîtrise d'œuvre	53 700,00 €	
travaux	680 100,00 €	
aléas 5 %	34 005,00 €	
Coût HT	767 805,00 €	
Montant DSIL Sollicité		
Dépenses éligibles HT	Taux	Montant sollicité
767805	30,00 %	230 341,50 €

Plan de financement prévisionnel			
Le cas échéant, joindre une copie des décisions d'octroi des subvention ou à défaut le courrier de demande			
Financeurs	Statut (acquis ou sollicité)	Montant sollicité ou acquis HT	Pourcentage
DSIL	Sollicité	230341,5	30,00 %
Autre subvention État (à préciser)			0,00 %
Fonds européens (préciser)			0,00 %
Conseil départemental FIC (fonds d'intervention communal)	Acquis	188000	24,49 %
Conseil régional (préciser)			0,00 %
Autres (à préciser)			0,00 %
Total financements publics (Ne peut excéder 80%)		418 341,50 €	54,49 %
Emprunt (le cas échéant)			0,00 %
Fonds propres		349463,5	45,51 %
Total autofinancement (Ne peut être inférieur à 20%)		349 463,50 €	45,51 %
Coût HT		767 805,00 €	100,00 %

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A LA MAJORITE AVEC 29 VOIX POUR ET 3 ABSTENTIONS (Annie CHEVALDONNE, Claire JOYEUX ET Philippe BARRAU) :

- **Approuve** la sollicitation de subvention dans le cadre de la DSIL ;
- **Approuve** le plan de financement présenté ci-dessus ;
- **Autorise** le Maire à signer tout document relatif à la présente décision.

La secrétaire de séance,

Le Maire,

Claire JOYEUX



Stéphane RODIER

Envoyé en préfecture le 02/03/2023

Reçu en préfecture le 02/03/2023

Publié le



ID : 063-216304303-20230222-230222_4-DE